



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

NOTE D'INFORMATION

Modalités d'organisation des Consultations annuelles avec les ONG et de la cinquante-huitième session du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire (ExCom)

LIEUX ET DATES DES REUNIONS

Cette année, les **Consultations annuelles avec les ONG** se tiendront dans deux lieux différents. Le lieu principal sera le **Centre International de Conférences Genève (CICG), mercredi 26 et jeudi 27 septembre 2007**. La dernière session du **vendredi matin 28 septembre** se déroulera au **Palais des Nations**, dans la salle plénière XVIII. La salle de conférence XVIII est située dans le bâtiment E. L'accès se fait par la porte 40 (en face du bâtiment du CICR) près de l'entrée de Pregny. Toute la documentation relative à la réunion sera postée sur le site internet du HCR au **www.unhcr.org/ngo-consultations/**. Le lien sera disponible à **partir du 1^{er} juin 2007** et sera mis à jour régulièrement avec la documentation supplémentaire relative aux consultations.

Une séance d'orientation aura lieu **le matin du mercredi 26 septembre**, au **Centre International de Conférences Genève (CICG) en salle 3**. La séance sera particulièrement utile aux ONG qui vont participer aux Consultations annuelles ou à l'ExCom pour la première fois. La réunion débutera avec une courte introduction par le HCR, suivie par une séance d'orientation proposée par le Conseil international des agences bénévoles (ICVA) qui donnera un aperçu des réunions à venir et expliquera la participation des ONG lors de ces réunions. Veuillez consulter le site internet du CIAB pour d'autres informations (www.icva.ch). **Thés et cafés seront servis à partir de 9h00 et l'orientation débutera à 9h30.**

Le **Comité exécutif du HCR** aura lieu du **1er au 5 octobre 2007**, dans la Salle des Assemblées, au Palais des Nations à Genève. Tous les représentants d'ONG ayant un statut officiel d'observateur sont les bienvenus. Veuillez consulter le site du HCR au **www.unhcr.org/excom/** pour obtenir toute information sur cette réunion.

Vous trouverez sur le site www.unhcr.org/ngo-consultations **des cartes** qui vous seront utiles pour accéder au CICG ou au Palais des Nations. Vous pouvez également obtenir plus d'informations sur les sites du CICG **www.cicg.ch** et du Palais des Nations **www.unog.ch**.

CONSULTATIONS ANNUELLES AVEC LES ONG

1. CRITERES

Les ONG souhaitant assister à la réunion **doivent remplir l'un des critères énumérés ci-dessous** :

- Statut consultatif auprès de l'**ECOSOC** (veuillez consulter le site des Nations Unies : www.unog.ch pour de plus amples informations sur l'ECOSOC)
- **Membre du CIAB** (Conseil international des agences bénévoles) – veuillez vous référer au www.icva.ch
- **Partenaire d'exécution** du HCR en 2006/2007
- **Partenaire opérationnel** du HCR (**une recommandation écrite doit être demandée à la Délégation du HCR concernée et doit être envoyée avec le formulaire d'enregistrement**)

2. ENREGISTREMENT

Les ONG qui souhaitent participer à une ou toutes les réunions doivent **remplir et renvoyer le formulaire d'enregistrement (un formulaire par participant)**.

Vous êtes vivement encouragés à vous enregistrer en-ligne à travers le site internet **www.unhcr.org/ngo-consultations/**. Pour ouvrir le formulaire d'enregistrement, il vous sera demandé un accès ID et un mot de passe : « **User name** : ngos et **Password** : consult ». **Le lien sera disponible à partir du 1^{er} juin 2007** et sera mis à jour régulièrement avec la documentation supplémentaire relative aux consultations.

Cette année, le formulaire d'enregistrement comporte deux parties. La **première partie** du formulaire concerne les informations habituelles sur le participant. La **deuxième partie** concerne les informations relatives à l'organisation. Ces informations seront regroupées dans une liste des organisations qui participent aux consultations. Ces informations ont pour but de faciliter les échanges pendant la réunion et de vous aider à identifier d'autres organisations qui ont des centres d'intérêt similaires ou complémentaires. Il n'est pas nécessaire de remplir les deux parties pour chacun des participants, si plusieurs personnes représentent une organisation. Néanmoins, vous pouvez utiliser l'espace laissé pour décrire des départements spécifiques si plusieurs participants de la même organisation représentent plusieurs départements. Pour les ONG qui ont déjà complété cette partie l'année dernière, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vérifier l'information fournie dans le « **NGO Profile in Brief** » posté sur www.unhcr.org/ngo-consultations/ et renvoyé une version à jour si nécessaire. Sinon, le texte fourni l'année dernière sera utilisé à nouveau.

Le formulaire d'enregistrement est indispensable à l'Unité de liaison pour les ONG pour délivrer le badge attestant votre accréditation auprès de la Section de la sécurité des Nations Unies pour ces réunions afin de vous donner accès au Palais des Nations. Le même formulaire sera utilisé pour préparer le badge qui vous donnera accès au bâtiment du CICG.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait que les mesures mises en place par la Section de la sécurité des Nations Unies sont de plus en plus strictes. A cet effet, nous vous demandons de vous assurer que : i) le nom sur le formulaire d'enregistrement et sur la lettre de créance (voir point iii) est exactement le même que celui indiqué sur votre passeport ; ii) vous apportez une copie du formulaire d'enregistrement avec vous lorsque vous viendrez chercher votre badge ; et iii) vous fournissez une lettre de créance de votre organisation confirmant le nom du (ou des) représentant(s) pour les réunions. Cette lettre est désormais obligatoire et doit être envoyée par courrier électronique à l'Unité de liaison pour les ONG au NGOUnit@unhcr.

Les représentants des ONG qui bénéficient d'une **accréditation permanente** auprès de l'Office des Nations Unies à Genève n'ont pas besoin d'un autre badge pour la réunion qui se tiendra au Palais Des Nations. Néanmoins, nous demandons à ces représentants **de compléter et d'envoyer le formulaire d'enregistrement à l'Unité de liaison pour les ONG** afin de préparer le badge donnant accès au bâtiment du CICG et de préparer la liste des participants.

Tous les formulaires d'enregistrement doivent parvenir à l'Unité de liaison pour les ONG avant le **7 septembre 2007**.

En raison des dispositions strictes en matière de sécurité prises par le Service de sécurité des Nations Unies, l'Unité de liaison pour les ONG ne peut garantir votre participation si le délai d'enregistrement n'est pas respecté. De plus, l'Unité de liaison pour les ONG sera dans l'impossibilité de délivrer des accréditations aux ONG souhaitant s'enregistrer dès lors que la réunion aura débutée.

3. BADGES

Etant donné que la réunion de cette année aura lieu pendant deux jours au CICG, **l'Unité de liaison pour les ONG vous fournira un badge qui vous donnera accès à ce bâtiment.** Ce badge sera remis à chaque participant à son arrivée au CICG. L'enregistrement aura lieu dès 8h30, mercredi 26 septembre et continuera tout au long de la journée. Ce badge est valable pour accéder au CICG uniquement et ne pourra pas être utilisé pour le Palais des Nations pour notre réunion du vendredi 28 septembre. Veuillez vous assurer que vous arrivez suffisamment à l'avance à l'enregistrement pour ne pas être retardé pour la réunion.

Le badge donnant accès au Palais des Nations pour les ONG participantes sera préparé par la Section de la sécurité des Nations Unies à la demande de l'Unité de liaison pour les ONG. **Le badge délivré par le Service de sécurité des Nations Unies couvrira le dernier jour des Consultations annuelles avec les ONG et le Comité exécutif (du 28 septembre au 5 octobre 2007 inclus).**

Chaque participant devra venir chercher son badge à la Section de la sécurité des Nations Unies qui a déménagé dans un nouveau bâtiment situé au Portail de Pregny du Palais des Nations, en face de bâtiment du Comité international de la Croix-rouge (CICR). Veuillez noter que l'accès aux véhicules à l'intérieur du Palais des Nations est interdit. Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8h00 à 17h00 heures. **Les badges préparés par la Section de la sécurité des Nations Unies seront mis à votre disposition à partir du jeudi 27 septembre 2007, à 14 heures.**

Nous vous demandons d'apporter une copie du formulaire d'enregistrement lorsque vous viendrez chercher votre badge à la Section de la sécurité des Nations Unies.

4. VISAS

Si un visa pour la Suisse est requis, veuillez vous assurer de l'obtenir dans votre pays avant votre départ. Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter la délégation du HCR sur place qui pourrait être en mesure de vous offrir une assistance.

5. HEBERGEMENT ET TRANSPORT A GENEVE

Une liste des Hôtels à Genève avec le taux préférentiel réservé aux Nations Unies **est disponible au www.unhcr.org/ngo-consultations/**. Genève dispose d'un certain nombre de bons hôtels dont l'adresse figure sur le site de l'Office du tourisme suisse au **www.geneve-tourisme.ch**. Le Centre John Knox offre également des chambres à des prix très intéressants. Vous pouvez consulter leur site internet au **www.johnknox.ch** ou par courrier électronique au **welcome@johnknox.ch**. Le mois de septembre est une période très active et il vous est donc suggéré d'effectuer vos réservations à l'avance. Le HCR n'est malheureusement pas en mesure de prêter son concours aux ONG participantes pour les réservations d'hôtel. **Une carte de Genève est également disponible sur le site.**

La ville de Genève dispose d'un réseau de **transport public (TPG)** particulièrement efficace. Une information plus détaillée est disponible sur le site **www.tpg.ch**. Le HCR n'est pas en mesure d'aller à la rencontre des participants à ces réunions, et qui vont arriver à l'aéroport de Genève ou à la gare Cornavin. En plus d'un excellent réseau de transport public, ces lieux sont desservis par un très bon service de taxis. **La carte qui est disponible sur le site** doit vous aider à situer le site des Nations Unies, l'aéroport de Genève et la gare.

Toute information complémentaire sur la ville de Genève peut être obtenue auprès de **l'Office du tourisme de Genève**, tél. : +41 22 909 70 00, télécopie : +41 22 909 70 11, courrier électronique au **info@geneve-tourisme.ch** ou site internet au **www.geneve-tourisme.ch**.

6. DOCUMENTATION

Comme d'habitude, votre organisation pourra mettre à disposition sur les tables au fond de la salle les documents de son choix au cours des Consultations annuelles avec les ONG. Veuillez vous assurer de vous munir d'un nombre suffisant d'exemplaires car la salle de conférence n'est pas équipée de photocopieurs. Pour votre information, l'année dernière, 170 ONG ont assisté à cette réunion.

7. INTERPRETATION

Des services d'interprétation seront fournis en anglais, français et espagnol tout au long de la réunion préparatoire au Comité exécutif. Des services d'interprétation en arabe et russe seront mis à disposition au cours des séances régionales.

8. ACCES INTERNET

Au Centre International de Conférences Genève (CICG), l'accès à Wi-Fi est gratuit pour tous dans tout le bâtiment.

Au Palais des Nations, vous pourrez utiliser des ordinateurs avec accès Internet à la Bibliothèque, Bureau B121, porte 20.

9. REUNIONS PARALLELES

Les consultations annuelles avec les ONG et le Comité exécutif du HCR fournissent une opportunité unique de prises de contact et de partage d'information à la fois pendant et après les réunions. Les Consultations annuelles avec les ONG sont organisées pour laisser aux participants du temps libre pour organiser des réunions « ad-hoc » spécifiques. Une salle de réunion sera prévue à cet effet. Les collègues des ONG qui souhaitent organiser ces réunions sont encouragés à contacter le secrétariat du CIAB (ICVA).

Les ONG sont également encouragées à rencontrer les responsables du HCR pour discuter des sujets d'intérêt commun et partager idées et information. A cet effet, la structure du HCR ainsi que celles des Bureaux régionaux seront postés sur notre site au www.unhcr.org/ngo-consultations/ et des copies seront insérées dans votre dossier. Ces organigrammes vous permettront de contacter directement le personnel du HCR avec qui vous souhaitez organiser des réunions pendant votre séjour à Genève.

10. INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LA SALLE

Les Consultations annuelles avec les ONG auront lieu au Centre International de Conférences Genève (CICG), mercredi 26 et jeudi 27 septembre 2007, et au Palais des Nations, vendredi 28 septembre 2007. Une session plénière se tiendra mercredi 26 septembre, au CICG, en salle 2, niveau 0, de 11h30 à 13h00. De mercredi 26 septembre (à partir de 15h00) à jeudi 27 septembre (jusqu'à 18h00), auront lieu en parallèle des sessions régionales et des sessions de travail dans les salles 2, 3 & 4. Toutes ces salles sont situées au niveau 0.

Une session plénière aura lieu vendredi 28 septembre, au Palais des Nations, dans la salle XVIII, de 10h00 à 13h00. La salle XVIII est située au 1^{er} étage du Bâtiment E. L'accès se fait par la porte 40 (à l'opposé du Bâtiment du CICR), près de l'entrée de Pregny.

Pour plus de détails, veuillez consulter le projet d'agenda qui sera mis sur le site www.unhcr.org/ngo-consultations/ à partir du 1^{er} juin 2007.

Dans les salles de réunions plénières uniquement (salles 2 au CICG et XVIII au Palais des Nations), **les plaquettes portant le nom des ONG** seront arrangées par ordre alphabétique d'organisation. Veuillez noter, que selon le nombre de participants, nous ne serons pas en mesure de fournir un siège pour chaque participant à la table avec microphone. Dans ce cas, vous pourrez vous asseoir à l'arrière de la table.

Chaque participant disposera d'un **dossier complet comprenant les documents** relatifs aux consultations, sur la table, derrière les plaquettes avec le nom des ONG.

11. RECEPTION

Toutes les ONG sont invitées à participer à **une réception** organisée par l'Unité de liaison pour les ONG, **jeudi 28 septembre 2007, à 18h30 (lieu à confirmer)**.

REUNION DU COMITE EXECUTIF

La session du **Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (ExCom)** aura lieu **du 1 au 5 octobre 2007** au Palais des Nations à Genève, dans la **Salle des Assemblées**. **Les ONG sont invitées à y assister en qualité d'observateur**. Les ONG peuvent prononcer une déclaration par point de l'ordre du jour et ces déclarations doivent être coordonnées par le **CIAB** (Conseil international des agences bénévoles). Le CIAB peut être contacté sur le site internet www.icva.ch ou par courrier électronique au secretariat@icva.ch au nom de toutes les ONG. Vous êtes encouragés à assister à cette session du Comité exécutif car elle vous donnera l'occasion de rencontrer toutes les parties concernées. La documentation relative au Comité exécutif sera disponible sur le site du HCR au www.unhcr.org/excom/ en septembre.

HCR

Unité de liaison pour les ONG

Genève

Télécopie : +41 22 739 7302

Courrier électronique : NGOUnit@unhcr.org